

LETTRE DE LA

Société Internationale pour l'Histoire du
Français Langue Étrangère ou Seconde

déc 94

SIHFLES

numéro
24

UNE LETTRE DE W. TH. M. FRIJHOFF (Université Erasme, Rotterdam)

Au début de 1994 nous adressions à tous les membres du Conseil d'Administration de la SIHFLES un ETAT DES LIEUX, à la fois bilan des activités de la Société pendant six ans et prospective pour les années à venir. A ce texte étaient ajoutées des propositions de Jacques Verdol sous le titre DES ACTIONS - DES DOCUMENTS.

L'une des réponses les plus intéressantes que nous avons recueillies était celle de W. Frijhoff. Avec son autorisation, nous la reproduisons dans sa quasi-intégralité.

UNE SIHFLES PLUS NOMBREUSE ?

Il est notoirement difficile, dans mon pays (et peut-être ailleurs), de faire prendre des abonnements par de jeunes chercheurs. Non seulement ils ne sont point riches (nous ne l'étions pas non plus), mais surtout ils sont éduqués dans un autre esprit qu'il y a trente ans, parce que la recherche a changé de statut. Pour nous, la recherche, c'était ce qu'on faisait à côté du boulot ordinaire, à nos risques et périls. Le chercheur actuel a souvent un travail de recherche formalisé, ou du moins un projet de recherche pour une partie de son temps, qui lui donne des avantages et des obligations précis. Nous devons prendre sur nous de nous procurer les instruments de travail nécessaires (quitte à les réduire ensuite de nos impôts), tandis que le chercheur actuel les attend de son organisation, comme une condition de travail secondaire. Il en est ainsi des revues comme des frais de colloque et des ordinateurs. Du coup, on est sorti du régime de la générosité pour entrer dans celui de l'efficacité. On emprunte une revue, ou on la copie, on ne s'abonne plus guère. Toutes les associations ont le même problème à cet égard - j'en sais quelque chose. Les frais de production des revues ont, il est vrai, considérablement baissé, ce qui permet quand même de survivre dans la plupart des cas.

LES REMEDES

Je ne pense pas que des campagnes d'abonnement servent en soi à grand'chose. Il faut que l'organisation montre son intérêt concret pour les ►

nouveaux membres. Elle doit leur apporter quelque chose qu'ils ne trouvent pas ailleurs : contacts (y compris chaleur), conseils, informations, possibilités de publier. Peut-être y a-t-il encore quelques secteurs scientifiques à explorer ? Les sciences sociales, les sciences culturelles au sens large ? Voici, en tout cas, quelques remèdes possibles :

1. Une revue internationale de grand prestige scientifique, avec une politique beaucoup plus draconienne que maintenant, appuyée sur un système de "referees" externes ; une revue prise en compte par les bibliographies internationales et les index de citations, qui permette aux auteurs de se montrer fiers d'y avoir été admis ; ce qui n'exclut pas une rubrique de recherches "en chantier", d'un niveau moins confirmé ou carrément hésitant.

2. Un répertoire des chercheurs dans le domaine en question, avec leurs projets de recherche et quelques publications clés ; et un guide des "lieux de la recherche" (adresses, équipements, fonds, téléphone et télécopieur).

3. Une information plus complète que maintenant sur ce qui est publié partout dans le monde, et surtout - qu'on me permette ma franchise - des comptes rendus plus critiques entre collègues. Pourquoi, par exemple, simplement louer la thèse de Noël Caruana au lieu de susciter des voix contraires et faire avancer la recherche par un débat organisé autour de tels ouvrages ? Ce n'est pas diminuer leur importance, mais, au contraire, la reconnaître que de prendre la peine d'en mettre le contenu au centre d'un débat critique. Il faut que ça pétille !

4. Un type de colloques qui soient un vrai forum interdisciplinaire, organisant des rencontres inattendues de thématiques, d'approches, de disciplines. Le boulot, on le fait à la maison, c'est l'étincelle qu'on attend d'une rencontre.

5. Axer les colloques internationaux de préférence sur des approches nouvelles, plutôt que sur des pays ou des thèmes.

6. Introduire le rajeunissement régulier et systématique d'une partie des cadres de l'organisation. Les jeunes chercheurs ont un deuxième sens infallible pour toute trace de vieillissement et de copinage. Ils les rejettent en s'en détournant. Impliquons-les dans l'organisation !

7. Poser des conditions à l'emploi de la marque SIHFLES (à ce propos : d'accord avec vos propositions pour les colloques), pour la préserver de toute dégringolade.

8. Conclure des accords en tous genres avec les associations nationales et, éventuellement, leur donner de l'espace dans la Lettre de la SIHFLES, pour que celle-ci serve à plusieurs usages.

DEUX APPLICATIONS

1. Les membres doivent pouvoir jouir d'avantages visibles, et celui qui veut publier dans les organes de la SIHFLES n'a qu'à payer le prix d'un abonnement (son propre abonnement). Après tout, c'est dans son intérêt. Il se subventionnera lui-même. Les chercheurs d'aujourd'hui entendent très bien ce langage clair et ferme. D'ailleurs, dans pas mal de cas ils arrivent à se faire rembourser les frais par ailleurs.

2. Il faut éviter à l'avenir que Documents grossisse démesurément. Un numéro d'Actes de colloque a bien sûr des avantages à court terme mais empêche la revue de se développer normalement, avec tous les problèmes de croissance nécessaires et salutaires. Mieux vaut instaurer une série spéciale pour les Actes de colloque. ■

CREDIF - Ecole Normale Supérieure de Fontenay-St-Cloud
Grille d'Honneur - Parc de Saint-Cloud
92211 SAINT-CLOUD Cédex

LES RAPPORTS

La Présidente Nadia Minerva ouvre la séance devant 88 personnes (présentes ou représentées) et donne lecture de son RAPPORT MORAL.

Elle souligne les aspects positifs de l'activité de la Société en 1994, notamment les Colloques de Strasbourg (juillet 94) et Edimbourg (septembre 94).

La trésorière Gisèle Kahn présente son RAPPORT FINANCIER (au 3.12.94). Les recettes se sont élevées à 42.548,12F (dont 30.110F de cotisations, 10.000F de subvention de la Délégation Générale à la Langue Française et 1.222,12F de revenus de valeurs mobilières). Le montant des dépenses a été de 49.269,37F soit un reliquat positif de 278,75F.

Le nombre de nos adhérents, constant ces deux dernières années a chuté et ne s'élève qu'à 145, fin 1994. L'Assemblée émet le vœu que des actions efficaces de recrutement soient envisagées très rapidement.

Gisèle Kahn fait état de la surcharge de travail due à sa double fonction (trésorière et rédactrice de Documents et demande à être remplacée dans le poste de trésorière. Après discussion, l'Assemblée s'oriente vers une autre solution : Gisèle Kahn sera maintenue comme trésorière, mais assistée de 2 adjointes : Marie-Pierre Arnihac et Christine Develotte.

Le budget prévisionnel pour 1995 est modifié comme suit : La Lettre de la SIHFLES bénéficiera d'un crédit de 15.000 F pour les dépenses qui lui sont afférentes.

Rapport moral, rapport financier et budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée.

LE SIEGE SOCIAL

Jacques Verdol fait le point sur l'état de la question. Henri Besse propose que le siège social de la Société soit implanté au CREDIF. Daniel Coste, Directeur du CREDIF, fait connaître son approbation mais souhaite qu'une correspondance de principe soit adressée au Directeur de l'ENS de Fontenay-St-Cloud et au Directeur du CIEP de Sèvres, par la Présidente.

L'Assemblée, soucieuse de centralisation administrative, donne son accord à la proposition d'Henri Besse. Désormais, l'adresse du Siège social de la SIHFLES est la suivante :

*Grille d'Honneur - Parc de Saint-Cloud
92211 SAINT-CLOUD Cedex (France)*

L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

Nadia Minerva donne lecture d'une lettre d'André Reboullet proposant une répartition des activités de la SIHFLES entre plusieurs cellules de travail. H. Christ et H. Besse expriment leur opposition à la création d'une cellule "scientifique" et d'une cellule "colloques". La Présidente pense que deux cellules pourraient utilement fonctionner : l'une pour la Lettre (elle existe de facto), l'autre pour Documents (comité de rédaction restreint).

LES PÉRIODIQUES

a) DOCUMENTS : H. Besse et D. Coste proposent que Documents soit désormais constitué de volumes (ou ouvrages) thématiques selon un rythme de 2 volumes par an. L'ensemble de ces ouvrages constituerait une collection typée (titre, auteur, éditeur, ISSN, etc.). Cette orientation nouvelle entraînerait un changement de format et de présentation du contenu. H. Christ propose une formule voisine : numéro double, sous forme de cahiers thématiques ou thématisés. N. Minerva exprime des réserves sur ces deux propositions.

b) LA LETTRE : G. Kahn fait état de propositions évoquées lors du Colloque d'Edimbourg : réduire La Lettre à une simple feuille d'information et étoffer Documents, tout en gardant son caractère initial de revue.

L'Assemblée Générale décide par 18 voix contre 3 (dont celle de la Présidente) :

- de publier Documents selon la proposition formulée par H. Besse ;
- de maintenir la Lettre selon sa périodicité trimestrielle, ses rédacteurs étant invités à la développer et à l'étoffer.

LE BUREAU

Devant l'absence du Secrétaire Général, l'Assemblée, sur proposition de Roland Desné, confie à l'unanimité le poste de Secrétaire Général à Jacques Verdol. Celui-ci accepte, sous réserve que son mandat prendra fin en juin 1995.

LES COLLOQUES

Un colloque est prévu en 1995, deux en 1996 :

1. Tarragone (28-30 septembre 1995). Thème : "1642-1815 : l'universalité du français et sa présence dans la péninsule ibérique". Juan F. Garcia Bascañana fait le point sur l'avancement des travaux et souhaite que les communications lui soient proposées pour le 15 janvier 1995.

2. Linköping (Suède) (23-25 mai 1996). Thème : "Phonétique et pratique de prononciation dans l'enseignement des langues vivantes avant 1914". Responsable : Elisabet Hammar.

3. Grenoble (septembre 1996). Thème provisoire : "L'apport des centres de FLE à la didactique du FLE. Histoire". Responsable : J.-P. Cuq.

Sur ces deux derniers colloques, la Lettre donne des informations plus détaillées dans ses prochains numéros.

LES COMMUNICATIONS

L'après-midi a été occupée avec une communication d'Annette Bossut sur "L'enseignement de l'italien à l'Université pour étrangers de Pérouse dans les années 1920-30"

Le texte sera publié dans Documents.

Par ailleurs, le Dr Olga Ignatova (Kiev) a donné des informations sur "Les problèmes de l'enseignement des langues étrangères en Ukraine".

LES RÉUNIONS

La prochaine réunion du Conseil d'Administration est fixée au samedi 17 juin 1995 au CREDIF. ■

LA GRAMMAIRE D'A. GALMACE, MAÎTRE DE FRANÇAIS EN ESPAGNE AU XVIII^E SIÈCLE

On assiste dans la première moitié du XVIII^e à une prolifération d'ouvrages destinés à l'enseignement de la langue française aux Espagnols : à partir de 1705, date de la parution de la première édition du dictionnaire bilingue de Francisco Sobrino (publié à Bruxelles), les grammaires dictionnaires et manuels divers de français se multiplient en Espagne. Ce n'est pas notre intention de rappeler ici ces ouvrages qui n'attirent pas tous l'intérêt dans la même proportion, mais d'axer notre étude sur un des ouvrages qui nous semble fondamental au milieu de l'énorme bibliographie de l'époque : il s'agit de la grammaire d'Antoine Galmace, personnage dont on connaît très peu. On sait bien qu'il était français, quoique son prénom apparaisse souvent traduit en espagnol (= Antonio), et que, pendant plus de vingt ans - probablement entre 1735 et 1750 -, il a enseigné la langue française à Madrid, où il avait des relations dans les milieux proches de la Cour, d'après ce qu'il nous laisse entrevoir lui-même dans l'avant-propos de son livre ; où nous apprenons aussi qu'il avait été "professeur de philosophie et théologie à l'Université de Paris".

Llave nueva y universal para aprender con brevedad y perfeccion la lengua francesa sin auxilio de maestro (= clef neuve et universelle pour apprendre en peu de temps et à la perfection la langue française sans maître) est le titre complet du livre de Galmace paru à Madrid en 1748. L'intérêt de cette grammaire se fonde surtout sur sa valeur particulière en tant qu'ouvrage "charnière". Il est vrai que Galmace a, sans doute, très peu innové du point de vue strictement linguistique, et que ses vues grammaticales doivent beaucoup à la grammaire de P. Núñez de Prado, publiée exactement vingt ans avant. On ne doit donc pas être étonné de voir Galmace publier, trois ans avant sa grammaire, des "additions" à la grammaire de Núñez de Prado, ce qui montre une certaine "considération" et "fidélité" de la part de Galmace à l'œuvre de son prédécesseur, bien que "naturellement", d'après ses propres mots, il va l'améliorer. Ce n'est pas d'ailleurs le seul exemple de vanité chez Galmace : ainsi lorsque dans la *Llave*, il recommande l'usage du "*Sobrino*", il le présente comme le meilleur dictionnaire français-espagnol disponible, en attendant la publication d'un autre rédigé par lui-même, et qui, évidemment, améliorera ceux qui ont été publiés auparavant. Ce qui est incontestable, au-delà de ce ton prétentieux et suffisant propre à Galmace, c'est que sa conception pédagogique et méthodologique représente un pas en avant. Sans l'ouvrage de Galmace, dont il faut surtout souligner sa tentative "précoce" de rédiger un manuel d'auto-apprentissage, d'autres démarches postérieures auraient, sans doute, été plus lentes. C'est pour cette raison que nous voulons insister sur ce rôle de "charnière" joué par l'ouvrage de Galmace, situé à mi-chemin entre la grammaire "traditionnelle" de Núñez de Prado et le souffle innovateur définitif de celle de Chantreau, parue à Madrid dans le dernier tiers du siècle.

Et pourtant, il faut être très prudent, à l'heure de juger le manuel de Galmace. En réalité, encore une fois, comme chez d'autres auteurs de l'époque - ce qui est surtout imputable aux limites et aux préjugés linguistiques -, le divorce est manifeste entre les "bonnes intentions" exposées dans la préface de la *Llave* et leur mise en pratique. Les prétendus objectifs de Galmace, présents dans le titre même ►

de son livre, sont exposés dans la préface de la seconde édition (1754). Galmace nous y signale les vrais buts de son livre qu'il conçoit, tout d'abord, comme une méthode essentiellement pratique, qu'il oppose au reste des grammaires françaises connues qu'il juge trop théoriques. En tout cas, on constate tout de suite qu'on est devant une œuvre disparate, où à côté de ce qu'on pourrait désigner comme une grammaire "traditionnelle", qui suit, par moments, presque littéralement celle de Núñez de Prado, on découvre un souci majeur, qui nous semble tout à fait nouveau, à l'heure de résoudre d'une façon pratique et avisée les aspects du français qui posent le plus de problèmes aux Espagnols. La table des matières nous renseigne des desseins et aussi des manques du livre de Galmace. On y trouve ces intentions, dont il se vante dans la préface, de dépasser le cadre de la grammaire pour axer ses efforts sur l'aspect pratique et utilitaire. Ainsi on voit qu'à la fin de la première partie (l'ouvrage est divisé en deux parties) qu'il consacre à ce qu'aujourd'hui on désignerait comme phonétique et phonologie, puis à l'orthographe, Galmace consacre un bon nombre de pages à l'application pratique de ce qu'il vient d'exposer d'une façon théorique. Plus tard, à la fin de la seconde partie consacrée à la morphologie - comme dans la plupart des grammaires de son temps l'étude de la syntaxe est presque absente - on trouve une nouvelle application pratique de tout ce qu'on vient d'étudier systématiquement.

Les éditions qui vont se succéder pendant un demi-siècle sont la preuve de la bonne acceptation de cet ouvrage - qu'on ne voit pas exactement comme une grammaire - de la part du public qu'il visait. En fait, on constate l'intérêt particulier de son auteur pour les problèmes concernant la langue orale, et en particulier la prononciation, ce qui représente une nouveauté, et pas la moindre, à souligner. Le problème de la difficulté de la prononciation française était sans doute un aspect qui préoccupait spécialement aussi bien les "apprenants" que les "maîtres" de français. Galmace qui, ne l'oublions pas, était français, conscient du problème va essayer donc de mettre à la portée des Espagnols les instruments qu'il considère nécessaires pour vaincre les difficultés de la prononciation, et va accorder une importance à la langue parlée qui nous semble capitale étant donné les limitations de l'époque dans ce domaine. Au règne absolu de l'étude de la grammaire - comme c'est le cas du livre de Núñez de Prado et, à plus forte raison, de ceux qui l'ont précédé - suit ce type de manuel pratique. Car, il est manifeste que l'attitude au sujet de l'étude des langues a radicalement changé dans ces années finales de la première moitié du XVIII^e siècle. La difficulté provient du fait qu'étant donné les limites linguistiques du moment, Galmace n'arrive pas à exposer avec clarté ce qu'il paraît pressentir. En tout cas, et malgré les manques de son œuvre, il semble être parfaitement conscient que l'apprentissage des langues répond à son époque à une nouvelle situation où s'impose l'intérêt pratique et concret.

Juan GARCIA-BASCUNANA

Le siège social de la SIHFLES se trouve désormais à Saint-Cloud. Voici l'adresse exacte :

Grille d'Honneur - Le Parc
92211 SAINT-CLOUD Cedex (France)

Prenez bonne note de cette nouvelle adresse. Signalez-la à vos collègues... Faute de quoi, le courrier, adressé à l'ancienne adresse vous sera RENVoyÉ.

ATTENTION !



DIALOGO ESPAÑOL, Y FRANCES.

COMO MI ANIMO, Y DESEO EN LA EMPRESA de esta Obra es facilitar, lo mas que se pueda, el dificultoso transito à un Idioma, que la diversidad que contiene en su pronunclacion, y escrito, ha hecho, hace, y hará formidable à todo principlante en èl, el assumpto de emprehenderle, me ha parecido medlo util, y provechoso, para el logro de mi Idèa, dar à la estampa una conversacion graciosa, y erudita, que dos Cavallos passageros tuvieron en una Posada, donde la variedad de sus destinos les hizo concurrir. No dudo, que teniendo el lector presentes, y poseidas todas las reglas, è Instrucciones que dexo encomendadas à su cuidado en mis Adiccioncs, quando llegue à observar las practicadas, logrará el perfeccionarse en su deseo: este es el mio; y quando no le logre, conseguiré à lo menos que se divierta, y passe gustoso un rato, si no es de genio melancolico, con la leccion de los siguientes passages.

DOs Cavallos, à quienes, è la precision de sus dependencias, è el gusto de ver, y examinar distantes tierras, havia passar malas noches, y peores dias, con la precisa molestia de las jornadas, concurrieron una tar

DEux Seigneurs, qui pour la necessité de leurs affaires, ou pour leur plaisir de voir les Pais étrangers, étoient obligés de passer de mauvaises nuits, et des jours encore plus tristes par la fatigue des chemins impraticables par ou ils avoient à passer

DEU Sèheur ki pur la necessité de leur zafèr, è pur leur plèzi de voèr lè pè-i zétranjé, ètè toblijé de passé de movèz nwi é dè jur zancor plw trist par la fatig dè chemèn zinpraticabl par è i zavè tà passé, ariver tansanbl de,

Voici les premières lignes d'un texte (moitié récit, moitié dialogue) qui apparaît à la fin de la grammaire de Galmace, et où celui-ci a eu un intérêt particulier à présenter certains points qu'il considère fondamentaux, aussi bien pour ce qui concerne la phonétique que la morphologie et la syntaxe, le tout moyennant un vocabulaire courant que j'oserais désigner comme essentiellement "touristique" (ce qui montrerait d'ailleurs les vues éminemment pratiques de son auteur). Le texte, comme on peut constater, est présenté en trois colonnes (espagnol, français, prononciation français figurée). Au-delà d'un arbitraire incontestable à l'heure de présenter son choix, nous tenons à signaler en faveur de Galmace sa façon d'envisager le problème de la prononciation, qui pour lui ne serait qu'un des aspects - sans doute celui qu'il considère le plus important - de la langue orale. Quant à cet arbitraire qu'on vient de signaler, cela découle surtout du fait que Galmace se borne à transcrire les sons qui, d'après lui, auraient un équivalent en espagnol, négligeant tout à fait ceux qui n'en ont pas. Nous devons y chercher la raison de transcriptions comme "*deu*" (=deux), "*sèñeur*" (=seigneur), "*nui*" (=nuit), "*chemèn*" (=chemin), "*kuché*" (=couché), etc. Néanmoins, il s'agirait surtout d'une impossibilité matérielle de la part de notre auteur de transcrire certains phonèmes. Précisément, Galmace - sans doute parce qu'il était français - est l'un des rares de son temps à insister, par exemple, sur les problèmes que posent les voyelles nasales françaises, même si leur transcription n'est pas présentée, évidemment, dans une forme qu'aujourd'hui on puisse considérer acceptable. Mais en tout cas, compte tenu des limites linguistiques de son temps, il ne manque pas de souligner l'ouverture de la voyelle nasale de "*chemin*", ce qui nous paraît important, en vue d'avertir les Espagnols de la difficulté de la prononciation de ce mot. Mais paradoxalement, il néglige de mettre en relief la nasalité d'"*étranger*", "*ensemble*", "*janvier*", "*dans*" ou "*enseigner*". Quant à la transcription du s sonore du français /z/ dans les cas "*leur zafer*" (=leurs affaires), "*zavé*" (=ils avaient), elle nous semble très pertinente. Plus discutable serait la transcription "*janvié*" (=janvier), "*imâj*" (=image), "*oblijé*" (=obligés), étant donné que la transcription de la consonne constrictive sonore prépalatale /j/ par "j" ne résout aucun problème à un hispanophone enclin à la prononcer comme le son équivalent espagnol dont la prononciation est analogue au *ch* dur allemand /x/. D'autre part, il faudrait souligner des transcriptions tels que "*voèr*" (=voir), "*soèr*" (=soir), "*moè*" (=mois), "*plèzi*" (=plaisir), "*i*" (=ils), "*solèll*" - le double ll transcrivant un son palatal final - (=soleil), car elles nous servent à connaître certaines prononciations propres au français du XVIIIe siècle, qui se sont modifiées plus tard.

L'intérêt de ce récit-dialogue ne s'arrête pas là. Nous nous sommes en tout cas bornés à analyser certains aspects ponctuels ayant trait à la prononciation du français, tels que Galmace les a envisagés. Mais il est évident que d'autres approches seraient possibles, surtout si on tenait compte du texte en toute sa longueur (44 pages).

Juan GARCIA-BARCUNANA



Bonne ANNÉE 95!



POUR UN REPERTOIRE (PROVISOIRE) DES MEMBRES DE LA SIHFLES

Dans la *Lettre* n° 21, de mars 1994, nous vous avons fait part du projet de réaliser un REPERTOIRE des membres de la SIHFLES et nous vous demandions de remplir un questionnaire-modèle. Dans notre candeur, nous annoncions même la parution de ce répertoire pour la fin 1994.

Parlons vrai ! Le nombre des réponses reçues à cette date et leur rythme peut nous faire craindre que le répertoire ne voit le jour qu'à l'orée du XXIème siècle.

A titre de palliatif, nous vous proposons de publier dans le n° 27 de la *Lettre* (septembre 1995) une simple liste des noms et adresses de tous les membres de la SIHFLES, à jour de leur cotisation au 1er juin 1995.

Vous êtes invité(e), désormais, à faire un choix entre 3 options :

1. **Remplir le questionnaire** inclus dans le présent numéro (identique à celui de la *Lettre* n° 21). Ce qui nous permettrait de publier, outre vos noms et adresses, des informations détaillées, notamment sur vos travaux ou recherches. Si vous avez déjà fait parvenir à M.-H. Claveres un questionnaire rempli, inutile de recommencer.

2. **Nous faire connaître** si, pour des raisons qui vous sont personnelles, vous souhaitez que vos noms et adresses ne soient pas communiqués aux lecteurs de la *Lettre*.

3. **Ne rien faire** ! Dans ce cas - non-réponse avant juin 1995 - nous considérons que vous nous donnez accord pour la publication de votre nom et adresse.

Le mot "provisoire" dans le titre signifie que nous ne gardons l'espoir de réaliser avant l'an 2000 un véritable ANNUAIRE, aussi complet que possible, des SIHFLESIENS.

Adresser les réponses à :

Jacques VERDOL
20, rue de la Mutualité
92160 ANTONY

COTISATION 95

APPEL DE

Dans cette *Lettre* n° 24 (décembre 94), vous trouverez le bulletin d'adhésion 95, ainsi qu'une note précisant votre situation au 31.12.94.

Veuillez régler sans tarder* votre cotisation pour que nous puissions entreprendre dans de bonnes conditions les activités prévues (voir le compte rendu de l'A.G.) et pour que vous puissiez recevoir sans interruption la *Lettre* et *Documents*.

Nous joignons comme l'an passé un bulletin de parrainage pour que ceux d'entre vous qui le veulent aident des collègues qui, pour différentes raisons, ne sont pas en mesure de nous rejoindre.

Nous attendons votre prochain courrier (attention, le siège social de la SIHFLES a changé d'adresse**).

* Par avance, les collègues bénévoles chargés de la préparation des envois, des rappels toujours fastidieux, vous disent : merci !

** SIHFLES

Grille d'Honneur - Le Parc
92211 SAINT CLOUD Cedex (France)